ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES - 20 et 27 JUIN 2021

Canton **CHALOSSE TURSAN**



Nos remplaçants



Marie Lahitette



Gilles Couture
Maire de Geaune

Olivier Martinez

Vice-Président du Conseil départemental Conseiller Municipal de Saint-Sever

Monique **Lubin**

Sénatrice des Landes Conseillère Départementale

Mesdames et Messieurs,

Les 20 et 27 juin prochains, vous élirez vos conseillers départementaux du canton Chalosse-Tursan issu de la fusion des trois cantons de Geaune, d'Hagetmau et de Saint-Sever.

En 2015, vous nous avez accordé votre confiance. Depuis, nous vous représentons au sein de l'assemblée départementale.

Durant ces six années, nous avons eu à cœur de porter vos aspirations en étant particulièrement attachés à représenter la diversité de notre territoire et des 50 communes qui le composent.

Les engagements que nous avions pris avec Henri Emmanuelli ont été tenus, à l'image de la construction de l'emblématique « Village Alzheimer » ou encore du technopôle agroalimentaire « Agrolandes ».

Élus d'expérience et de terrain, nous sommes déterminés à poursuivre le travail engagé.

Les crises que nous traversons ont démontré toute la pertinence des politiques de solidarité menées par notre majorité, qu'elles soient humaines, territoriales ou encore économiques.

Aux côtés du Président du Conseil départemental Xavier Fortinon, nous avons élaboré un projet qui place l'humain au centre de nos préoccupations.

Pour un département protecteur, inventif et résolument tourné vers l'avenir.

Pour un canton Chalosse-Tursan toujours plus attractif et dynamique, avec vous.





Olivier Martinez



Monique Lubin

Nos 12 ENGAGEMENTS pour les Landes

- Après avoir acheté et distribué gratuitement 1 500 000 masques de protection et mis à disposition du personnel dans les centres de vaccination notamment, nous poursuivrons nos actions de protection des Landaises et des Landais face à la Covid-19.
- Après avoir créé le Village Landais Alzheimer, nous investirons 14 M€ dans les EHPAD entre 2021 et 2026. Dans le cadre de notre plan « Bien vieillir dans les Landes », nous continuerons d'améliorer la vie à domicile de nos aînés.
- Nous renforcerons l'accompagnement et l'insertion des personnes en situation de handicap. Un projet pour les jeunes landais souffrant de troubles du spectre de l'autisme et leurs familles verra le jour à Mont-de-Marsan.
- Dans les cantons menacés par la désertification médicale, nous créerons des centres de santé locaux, en recrutant directement des médecins salariés ou en favorisant l'installation de jeunes médecins libéraux.
- Nous soutiendrons la construction et la réhabilitation de 1 000 logements sociaux par an en locatif et en accession à la propriété. Avec la rénovation de 9 000 maisons et 2 700 logements collectifs chaque année, nous lutterons contre la précarité énergétique.
- 31 décembre 2022 : tous les foyers landais pourront avoir accès à la fibre optique. Nous investirons directement plus de 32 M€.





- Nous poursuivrons la **revitalisation des centres- villes et centres-bourgs** avec la création d'un plan d'investissement de 12 M€. Nous prendrons de nouvelles mesures pour limiter la circulation des poids-lourds en transit.
- Avec le plan alimentaire départemental « Les Landes au menu » nous développerons une alimentation locale et de qualité accessible à tous. Nous créerons des légumeries solidaires à Mont-de-Marsan et dans le Sud-Landes.
- Face aux crises agricoles et climatiques, nous avons apporté des réponses fortes avec près de 3 millions d'euros d'aides d'urgence en 2020. Nous accompagnerons une agriculture durable et solidaire pour affronter les défis à venir.
- Aux côtés des collectivités et des entreprises nous poursuivrons notre soutien aux filières économiques créatrices d'emplois. Nous encouragerons l'innovation en soutenant les projets avec une forte dimension sociale et environnementale.
- Nous maintiendrons la **gratuité des transports** scolaires pour les Landaises et les Landais, une économie pour les familles de 80 € par élève et par an. Nous développerons l'approvisionnement local et bio dans les cantines des collèges avec un tarif maximum de 2,70 €.
- Afin de favoriser l'éducation à la citoyenneté et l'apprentissage des valeurs républicaines, nous créerons des parcours laïques et citoyens à destination des jeunes et nous mettrons en place des actions visant à renforcer l'égalité des droits pour les jeunes.



Nous sommes prêts à faire face aux mutations qui s'annoncent. La Majorité départementale, grâce à la protection, la solidarité et l'innovation, apportera des réponses adaptées aux besoins des Landaises et des Landais.

Xavier FORTINONPrésident du Conseil Départemental des Landes



leslandesavecvous.fr

? @leslandesavecvous